



© Unité et Action

La vie en tendances une originalité de la FSU



Ont participé
à ce dossier

Alain Dalançon
Guislain David
Jacques Lacroix
Elodie Lagarde
Thierry Reygades
Frédérique Rollet
Fabienne Rouvrais
Rachel Schneider
Nicolas Wallet

Admettre, statutairement, l'existence de tendances ou courants de pensée dans les organisations syndicales est relativement rare.

C'est donc une originalité de notre fédération de s'appuyer sur ses sections départementales, ses syndicats nationaux ET ses tendances.

Mais, y compris pour les militantes et les militants, il n'est pas toujours simple de décrypter ce mode de fonctionnement et d'en percevoir les conséquences.

Pourtant les tendances jouent un rôle primordial dans la FSU et même dans la plupart de ses syndicats.

Et Unité et Action, parce que majoritaire depuis la création de la Fédération, a une responsabilité particulière dans les orienta-

tions et les décisions prises par la FSU.

A travers une approche historique, un exposé positionnant les orientations d'UA, une analyse du poids des tendances dans la FSU et des interviews de responsables, ce dossier donne des éléments sur « la vie en tendances » à la FSU.

Il permet à chacune et chacun de retrouver des concepts centraux de notre organisation et pourra être une source de documents en vue d'alimenter les réunions ou séminaires d'UA dans les départements, les régions ou nationalement.

Thierry Reygades

*unité
action*

REPÈRES POUR L'HISTOIRE DES TENDANCES

La FSU est la seule grande organisation syndicale à reconnaître les tendances comme étant l'un des trois piliers de son fonctionnement, avec les syndicats nationaux et les sections départementales fédérales.

Il s'agit d'un héritage du système de la Fédération de l'Éducation nationale mis en place en 1948, lié alors au choix de l'autonomie provisoire, qui devait permettre de maintenir l'unité de la Fédération alors ultra représentative. Paradoxalement, les scissionnistes de la FEN en 1992-1993, qui en revendiquent toujours l'héritage, et qui participèrent à la fondation de l'UNSA, ne les reconnaissent plus.

Mais il y a une différence essentielle dans la FSU : les tendances ne sont plus liées à l'homogénéité des exécutifs, pièce rapportée en 1949, et abcès de fixation des conflits internes qui conduisirent à la scission d'où sortit la FSU.

1. Comment définir les tendances ?

Il y a toujours eu des sensibilités, des orientations diverses dans l'histoire du syndicalisme, au moins aussi nombreuses et importantes que dans les structures partisans.



René Mouriaux pense que l'on a cherché à définir des catégories plus ou moins stables, réformiste, révolutionnaire, anarcho-syndicaliste, trade-unioniste - aujourd'hui de "transformation sociale", de la "marge" ou de "l'accompagnement" -, mais il estime qu'il est bien périlleux d'enfermer les orientations syndicales dans ces catégories trop commodes, et dans les tendances ou courants de pensée de la FEN.

Yves Poirmeur, un juriste-politologue, a proposé en 1987 des critères de définition d'un "continuum" allant du "courant" à la "fraction", en passant par la "tendance" "qui marque un point d'équilibre entre les dynamiques contradictoires d'unification et de division qui affectent toutes les organisations politiques".

Quand passe-t-on du courant à la tendance ? Quand le groupe, réuni autour du projet - qui fait que le courant existe -, "s'organise", répond-il : lettres, bulletins, revues, moyens matériels et humains.

L'École émancipée et ses avatars seraient donc une tendance, comme Unité et Action, seulement à partir du début des années 1970, mais pas les "autonomes" avant leur dénomination ID (Unité et Indépendance) en 1971, puis UID (Unité, Indépendance et Démocratie).

Une telle définition est donc insatisfaisante.

En réalité les "courants" et / ou "tendances" se sont construits et déconstruits, ont évolué suivant un processus complexe, en cherchant à se distinguer par rapport aux concurrents.

Laurent Frajeran estime que l'identité de chacune s'est construite fondamentalement dans l'interaction, dans un système postulant en permanence la compétition pour le pouvoir.

Pour définir leur nature, nous avons donc proposé de retenir d'autres critères nécessitant de les situer dans leur contexte historique :

"Elles puisent dans l'histoire des références, des expériences, une mémoire. Elles utilisent un vocabulaire symbolique de leur identification.

Elles se classent soit comme "tendance" ou "courant de pensée" ou "hors-tendances".

Ainsi Unité et Action a toujours refusé le terme de tendance au profit de "courant unitaire".

Elles s'identifient surtout, à partir de ces différentes

sources et marqueurs dans des discours qu'elles formulent, des formes d'organisation et des pratiques qu'elles mettent en œuvre, pour répondre à des questions sur l'intervention syndicale dans une société donnée, susceptibles d'apporter des réponses à des personnels (syndiqués ou non) salariés, fonctionnaires, pratiquant des métiers dans le service public d'éducation, et qui sont en même temps des citoyens".

Courroies de transmission ?

Que toutes les formations politiques de la gauche (PCF, PSU, OCI, LCR, PSU, PS...) aient eu le souci d'élargir leur influence dans le milieu enseignant de l'Éducation nationale, c'est une évidence.

Il ne faut cependant pas en tirer la conséquence que les militants syndicalistes ont été obligatoirement conduits à chercher des réponses dans les partis ou à appliquer leurs directives (s'ils étaient encartés).

Antoine Prost, dans sa préface au livre de Guy Bruzy (Histoire de la FEN) conclut : "Le modèle de courroie de transmission ne fonctionne, ni pour le parti socialiste ni même pour le parti communiste".

Si courroie de transmission - il y a eu parfois - c'est aussi dans le sens inverse à celui supposé : ainsi la majorité du SNI cherchant à faire avaliser son projet d'École fondamentale par le PS via l'association "École et socialisme".

Ce qui n'était pas vrai au temps du Programme commun de la gauche dans les années 1970, l'est encore moins aujourd'hui.

Il convient donc de résumer à grands traits ce processus de construction-déconstruction et d'évolution, marqué par des temps forts : 1936, 1945, 1948, 1954, 1966-1967, décennie 1980 et 1992-1993.

2. La non-reconnaissance des tendances dans la FGE-CGT unifiée.

L'expérience de la Fédération unitaire

Toutes les tendances ont puisé à une source commune, celle de la Fédération unitaire de la CGTU (1921-1935).

Elle vit s'opposer à une majorité fédérale (MF), une minorité (Minorité O p p o s i t i o n n e l l e Révolutionnaire, MOR) qui se réclamaient toutes au départ du communisme et

de ses interprétations. La Majorité fédérale était diverse, en particulier traversée par l'attitude à adopter par rapport à la création du Syndicat national (des instituteurs), issu de la transformation des amicales.

Fallait-il maintenir coûte que coûte une organisation syndicale d'avant-garde ou au contraire rejoindre la "masse" dans le syndicat confédéré à la CGT ?

Problématique fondamentale du syndicalisme révolutionnaire - ou de transformation sociale aujourd'hui.

L'unification de la FGE-CGT de 1935

Lorsque se réalisa la fusion de la FGE-CGT et de la FUE-CGTU dans la CGT réunifiée en 1935-1936, les tendances ne furent pas reconnues, trop assimilées aux "fractions" des partis, qui furent explicitement interdites par la Charte de Toulouse, dans l'esprit de la Charte d'Amiens.

Dans le débat sur les structures de la nouvelle fédération, les militants de la majorité fédérale défendirent la structuration des syndicats uniques départementaux, contre celle des syndicats nationaux, pour eux seule manière de concevoir une véritable fédération d'industrie.

Battus sur ces deux points, ils refusèrent d'accepter les sièges à la CA nationale et à la direction que leur proposaient les majoritaires dits "confédérés" de l'ex-FGE, de sorte que ces majoritaires firent seulement place aux minoritaires de la MOR "unitaires", par ailleurs essentiellement communistes.

Mais, pour continuer leur combat, les militants de la majorité fédérale décidèrent de continuer à publier une revue portant le nom de celle de l'ex-FUE, *l'École émancipée*, en créant une association-coopérative ouvrière "Les amis de l'EE" qui fut la base porteuse de la "tendance" École émancipée.

En même temps, ces militants décidèrent d'écrire une histoire de la Fédération unitaire, qui ne fut achevée qu'après la guerre.

Lorsque la FGE se reconstitua au grand jour en 1944, dans une CGT à nouveau réunifiée depuis 1943, les tendances ne furent pas plus reconnues.

Pourtant, elles existaient de fait.

Le rôle joué dans la Résistance par les "ex-confédérés" et les "ex-unitaires" fut au centre de débats et de luttes d'influences.

Le problème fut réglé par un subtil dosage des responsabilités, illustré par l'existence à la tête de la FGE de deux permanents, Adrien Lavergne, le secrétaire général, militant ex-confédéré de "Résistance ouvrière" devenue "Force ouvrière" en décembre 1945, et Paul Delanoue, militant communiste unitaire de l'ex-MOR.

Cette cohabitation plus ou moins conflictuelle, résista aux débats et combats des congrès de 1946, celui de la FGE qui se transforma en FEN, celui de la FGF (Fédération générale des Fonctionnaires) qui se transforma en UGFF (Union générale des fédérations de fonctionnaires)



Alain Dalançon



Marie Guillot, secrétaire générale de la FGE CGT (1921-1922), secrétaire confédérale CGTU (1922-1923).

3. La mise en place du système FEN en 1948 et la reconnaissance des tendances

Malgré leur adhésion personnelle au courant FO confédéral et leur sympathie à l'égard de la création de la nouvelle confédération CGT-FO, les leaders majoritaires du SNI et de la FEN préférèrent l'autonomie - provisoire.



Marcel Valière

Ce choix fut théorisé par les militants de l'Ecole émancipée. Cette convergence déboucha sur la motion Bonnissel-Valière adoptée au congrès du SNI et reprise à celui de la FEN, motion qui allait constituer aux yeux des partisans de l'autonomie, une sorte de nouvelle charte du syndicalisme enseignant, en attendant de reconstruire une autre CGT unitaire débarrassée de

l'emprise du PCF.

Cette motion, souvent citée, est mal connue.

En fait, elle n'évoque jamais le droit de tendances, ni même n'utilise le mot de tendance.

Elle parle seulement dans son article 4 "d'élections à la représentation proportionnelle des organismes administratifs par les syndiqués de base", et évoque dans l'article 5, "des listes" (avec possibilité pour elles de faire connaître un mois à l'avance leur programme, les noms de leurs candidats...), et dans un autre article, la "liberté totale d'expression et de parole par l'utilisation de la presse syndicale".

Marcel Valière, leader de l'EE, expliquant que les tendances syndicales, expression de la démocratie syndicale, étaient fondamentalement distinctes des "fractions", c'est-à-dire des "noyaux".

Mais pour maintenir l'unité de la FEN, un autre compromis fut validé en 1948 : celui de la possibilité individuelle de continuer à se syndiquer à une confédération.

Ainsi fut maintenue une FEN-CGT et créée une FEN-CGT-FO, tolérant la double affiliation.

Ce système allait perdurer jusqu'en 1954-1955 (notamment suite à l'appel de janvier 1954 du Bureau politique du PCF aux instituteurs communistes, à ne plus militer que dans le SNI et la FEN autonomes)

L'article 4 évoque aussi "l'homogénéité des organismes d'exécution" et non exécutifs.

Cette homogénéité, mise en œuvre dans le SNI, ne fut pas inscrite dans les statuts de la fédération : il fallut attendre le congrès de 1949, pour qu'elle soit décidée dans un article à part, à la suite d'un vote extrêmement serré.

Désormais, dans chaque syndicat national, avec des nuances et des particularités, allait s'imposer le système des listes de tendances avec son attribut de

l'homogénéité des exécutifs (mais pas chez les agents où le SNETAA, sous prétexte que le choix existait en raison de l'existence de syndicats de la CGT).

Ce système fut présenté par ceux qui en avaient été à l'origine, comme garantissant à la fois la démocratie et l'unité du syndicalisme enseignant et donc comme un modèle à caractère quasiment universel.

D'où quelques années plus tard, l'initiative portée essentiellement par le SNI (Denis Forestier) du PUMSUD (Pour un mouvement syndical uni et démocratique) à la fin des années 1950, qui fit long feu rapidement.

Durant toute cette période, mise à part l'Ecole émancipée, les autres courants n'étaient pas vraiment structurés. Si les "cégétistes" se retrouvaient au départ pour l'essentiel dans la FEN-CGT, ce ne fut plus le cas à partir de 1954.

Ils présentaient néanmoins des textes et des listes au nom de sections départementales où ils étaient majoritaires (Marne, Bouches-du-Rhône, Ardèche, Vienne...) en refusant catégoriquement la dénomination de tendance. C'est le fait majoritaire qui s'imposait, tous les SN et la fédération étant dirigés par les "Autonomes", avec l'appui à géométrie variable de l'EE et des partisans de FO.

Trois rameaux étaient donc en compétition : les "autonomes", l'EE et les "cégétistes" qu'il s'agissait de clairement isoler en les assimilant aux communistes.

4. Evolutions des trois rameaux. Le tournant de 1966-1967

Le jeu changea en 1967 à la suite d'un triple tournant : création du nouveau SNES qui pouvait rétablir un équilibre dans les rapports de forces internes entre syndicats nationaux, d'autant que le second degré était en pleine croissance ; démission du secrétaire général de la FEN, Lauré, ancien secrétaire général du SNET, remplacé par Marangé un "homme du sérail" du SNI ; et "coup de tonnerre" de la prise de la majorité par Unité et Action dans le SNES en 1967.

Les militants de la "liste B" avaient en effet décidé de s'organiser en véritable tendance et de sortir de la cogestion au coup par coup expérimentée dans le S3 de Paris. Néanmoins Unité et Action se présentait comme un courant anti-tendances, ayant vocation à rassembler tous les syndiqués "venus de divers horizons philosophiques et religieux et dont les sympathies politiques sont à l'image de l'éventail de la gauche française" (brochure UA du 11 mai 1967).

La prise du pouvoir par U-A dans le second syndicat de la FEN mettait en danger le fonctionnement du système-modèle FEN, d'autant que le courant unitaire commençait à s'organiser au plan fédéral et dans le SNI, et progressait, ne cachant pas que son objectif était désormais la prise du pouvoir dans la FEN.

Dès lors, les débats de tendances qui avaient retrouvé de la vivacité depuis le début de la V^e république gaullien-

ne, connurent un nouveau crescendo, durant et surtout après 1968.

Tous les syndicats du second degré (sauf le SNETAA) et du supérieur (SNEP, SNPEN, SNESup, SNCS...) changèrent de direction, ainsi que nombre de sections départementales de la FEN.

Les commentateurs ont fait appel à des explications de nature strictement politique, l'adéquation U-A = communistes, autonomes = socialistes.

En réalité, si l'unité d'action syndicale et le soutien au Programme Commun de Gouvernement étaient au centre des débats, pour les majoritaires, l'enjeu de pouvoir était - bien plus que pour les minoritaires - décisif.

Ils refusaient d'envisager une alternance du pouvoir fédéral, s'organisèrent en tendance fédérale UID et menacèrent le SNES d'exclusion en 1973.

En outre l'homogénéité de la majorité fut mise en cause avec l'apparition - éphémère - en 1975, d'Unité et Rénovation, émanation du CERES, vivement combattue par les UID et la direction du PS qui avaient pactisé la même année.

L'Ecole émancipée n'échappa pas aux aléas politiques. Les militants "lambertistes" de l'OCI, qui avaient pris une grande place dans la tendance, en furent exclus à l'été 1968 et fondèrent l'EE-FUO (Front unique ouvrier) qui prit ensuite des noms différents.

Quant à l'EE où les militants de la LCR étaient très présents, ils firent liste commune pendant une décennie avec Rénovation Syndicale, tendance issue au départ du PSU.

5. La nouvelle donne des années 80 débouchant sur la scission de 1992-1993

La période mitterrandienne fut celle d'un nouveau tournant. Les majoritaires UID de la FEN et du SNI abandonnèrent l'objectif de la réunification et cherchèrent de

nouvelles voies de recomposition de l'échiquier syndical dans le cadre national et européen.

L'autonomie changea de sens pour devenir une situation durable liée à une conception réformatrice d'accompagnement des politiques néolibérales.

Cette période vit aussi la fin du pacte tacite selon lequel les confédérations CGT et FO ne syndiqueraient pas dans le champ de l'éducation, hormis les secteurs où elles étaient implantées au début des années 1950.

Une des conséquences fut le passage des militants de la tendance FUO à FO en 1983.

Mais l'essentiel résida dans la stratégie mise en route en 1988 par les majoritaires (projet éducatif et refondation doctrinale), qui souleva l'opposition conjointe d'UA et de l'EE.

La stratégie du "ça passe ou ça casse" était en route, avec au bout la scission programmée.

C'est en partie l'alliance entre Unité et Action et la majorité de l'EE qui procéda à une révision historique de sa stratégie et de ses pratiques, avec des lambeaux de l'ancienne tendance majoritaire réunis dans une nouvelle tendance "Autrement", principalement représentée dans le SNETAA, qui permit la mise en place des CLU (Comités de Liaison Unitaires), puis la naissance de la FSU.

Conclusion

Le compromis permettant la création de la nouvelle fédération ne pouvait que maintenir l'existence des tendances à côté des SN et SD.

Rapidement le rameau "Autrement" disparut au profit d'une bipolarisation UA-EE.

Contrairement à ce que certains commentateurs craignaient, le système a duré, sans crise majeure, les autres tendances (Emancipation, Front unique et PRSI) étant réduites à une situation très minoritaire.

Si la mémoire de chaque tendance subsiste pour leur identité, leur nature réelle a bien évolué.

Preuve que l'analyse des tendances ne peut se réduire à un rapide résumé d'héritages.

Alain Dalançon

Bibliographie

- Guy Bruzy, Histoire de la FEN, Belin, 2003.
- Laurent Frajerman, Les frères ennemis, Syllepse, 2014.
- Alain Dalançon, Histoire du SNES, tomes 1 et 2, Irhses, 2003, 2009.



Mars 1979. Raphaël Szmanfeld, Yolande Magois, Jean Petite, Jacques Rouyer, Daniel Renard, Alfred Sorel.

POURQUOI UN SYNDICALISME

DE TENDANCES

Quand on évoque la question des "tendances", émerge vite dans le débat le constat d'une appropriation différente de la question entre militants en responsabilité à différents niveaux et syndiqués adhérents "de base".

De même, la question récurrente dans les stages de nouveaux syndiqués, mais aussi dans les séminaires régionaux UA FSU, du sens et de l'utilité de l'existence de tendances, la relative faiblesse de la participation au vote d'orientation doivent nous inciter à éclairer la notion, revenir en particulier sur Unité et Action en tant que courant majoritaire.

Concrètement que veut dire le droit de tendance ?

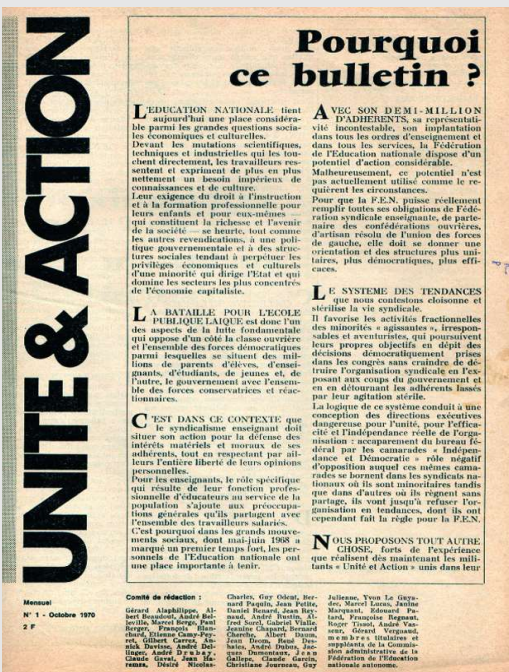
Il s'agit d'un droit ouvert à tout groupe de syndiqués de concourir dans un scrutin proportionnel qui permettra de répartir, entre les différentes listes de candidats, les sièges d'un organe de direction syndicale. Ce droit constitue un des éléments constitutifs d'un système conçu pour favoriser la démocratie interne. Pour éviter une rigidification, le processus de constitution des listes appelées à concourir pour gagner des sièges dans les instances dirigeantes part d'appels à constituer une liste et s'appuie sur une motion d'orientation. Celle-ci tente de proposer des revendications et modalités d'action aptes à faire avancer les objectifs développés, une sorte de programme électoral.

A la création de la FSU, la question des tendances a été posée et, à la lumière des expériences passées à la FEN, pour éviter l'hégémonie d'une tendance, la nécessité de recueillir 70 % des suffrages pour faire adopter une résolution a été inscrite dans les statuts. Cette contrainte impose le développement d'un dialogue approfondi entre les représentants des différentes tendances afin de parvenir à une synthèse permettant un vote majoritaire. Bien entendu, la bonne marche de ce système suppose que chaque tendance se vive comme participant à l'unité de l'organisation et non exclusivement comme tendance d'opposition, comme le sera le développement de gens ayant des convictions différentes à l'image de la diversité de nos professions mais partageant des principes communs traduits en termes de revendications et propositions d'actions.

Quand est respecté cet esprit de l'existence des tendances, on peut penser que la démocratie y gagne en permettant que soit mieux prise en compte la diversité de nos professions, la diversité des expériences, celles des convictions idéologiques, des cultures professionnelles etc.

A l'intérieur de chaque tendance d'ailleurs, l'homogénéité des positions n'est pas forcément de mise et des débats vifs sur les analyses comme sur les propositions qui en découlent peuvent présider à l'élaboration de la position commune de la tendance.

En bref, un syndicalisme fonctionnant en tendances cherche à prendre en compte un certain nombre de courants qui existent de fait en son sein, y compris dans les organisations où ils ne sont pas structurés, en leur donnant une visibilité propre à un choix éclairé des adhérents.



Le premier bulletin Unité-Action paraît en octobre 1970.

Les membres du comité de rédaction, sont les élus UA titulaires ou suppléants de la CA nationale de la FEN.

Le rappel historique fait par notre camarade Alain Dalançon souligne le rôle des tendances, un des éléments structurants du syndicalisme de la FEN autonome puis de la FSU, reconnu dans les statuts ; il montre aussi que les tendances ne sont pas données une fois pour toutes mais évoluent, se recomposent en fonction du mouvement de la société.

Sans nier les difficultés parfois rencontrées, le risque d'opposition stérile, de division, c'est une structuration qui se veut favoriser la démocratie, qui fait du rassemblement de militants différents un processus consécutif à des débats respectueux des sensibilités de chacun.

Car, si le travail commun, le rassemblement de toutes les forces partageant l'adhésion à un syndicalisme démocratique de transformation sociale constituent le socle commun des syndicats de la FSU, des différences existent et les courants de pensée doivent permettre aux adhérents de pouvoir exprimer leur choix parmi plusieurs propositions d'orientation syndicale.

Comment caractériser la nature d'Unité et Action (UA) ?

Un certain nombre de principes constitutifs de la tendance guident les choix qui la différencient ensuite d'autres courants : lier les réponses aux demandes sociales d'élévation du niveau de formation et qualification des jeunes et les revendications des personnels, rassembler dans l'action en refusant les clivages a priori et en recherchant l'unité et la construction d'alliances, se donner l'objectif d'un syndicalisme de masse.

Ces principes se traduisent dans les discussions sur la stratégie et les moyens d'arriver aux résultats.

La question de la recherche de l'unité, élément favorisant pour UA la possibilité d'une action de masse seule à même de créer un véritable rapport de forces, traverse souvent les débats avec nos camarades des courants minoritaires (Ecole Emancipée, Emancipation, Uris ou Front unique)

Quelques exemples

Ainsi Unité et Action, dans le débat sur la structuration du système éducatif la plus apte à avancer vers la démocratisation, défend-elle les trois voies qui ont permis une ouverture large du lycée aux enfants des classes populaires, tout en agissant pour l'amélioration du système et plus de justice à tous les niveaux du système éducatif.

Sur un dossier aussi sensible que la formation des maîtres, tout en prenant en compte les spécificités des métiers, UA a sans cesse développé le besoin d'élévation du niveau de formation des enseignants et de l'apport de la recherche en le liant à la mise en place de pré recrutements nécessaires à la suffisance du vivier comme à la préservation de la diversité sociale des candidats aux concours.

C'est en fonction de ces orientations qu'UA a sans cesse apprécié les différentes réformes de la formation, en agis-

sant pour la revalorisation des enseignants tout en revendiquant une amélioration de la formation propice à mieux armer les futurs enseignants pour faire entrer tous les jeunes dans une culture commune.

Un dossier éclaire bien ce qui caractérise la démarche d'UA, c'est celui de la revalorisation.

Confrontés au décrochage salarial des corps des personnels de l'Education nationale, la FSU et ses syndicats ont œuvré pour ancrer cette thématique dans l'opinion, impulser des mobilisations et travailler à un corpus revendicatif.

Après le changement de majorité en 2012, la pression syndicale a abouti à l'ouverture de négociations ; au terme d'un long processus, plus d'un an d'échanges marqués par de vives tensions, où la FSU a défendu les intérêts des personnels, le gouvernement de l'époque a soumis à la signature des organisations syndicales un protocole d'accord relatif aux Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR).

Le texte final, quoique éloigné des premières mesures du gouvernement, comportait bien des insuffisances, notamment du fait du maintien du gel de la valeur du point d'indice et de l'étalement du calendrier de mise en œuvre mais le document actait le principe d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades pour tous, une amélioration des débuts et fins de carrière etc...

Le compte n'y était pas, bien sûr, mais le protocole pouvait constituer une étape qui nécessiterait d'amplifier l'action pour aller plus loin.

Les acquis arrachés au gouvernement pouvaient créer une dynamique, montrer aux collègues l'utilité du syndicalisme quand il s'attache à conjuguer action et négociation.

C'est ce qu'a développé Unité et Action, les syndicats enseignants de la FSU ayant soumis à la consultation des syndiqués l'appréciation sur le protocole, après avoir donné tous les éléments mais aussi appelé à poursuivre les mobilisations au vu de la situation dégradée de la Fonction Publique.

Les résultats de la consultation ont montré l'approbation majoritaire des collègues à cette démarche et permis le mandatement de la FSU.

Frédérique Rolet



LES TENDANCES UN DES PILIERS DE LA FÉDÉRATION DONT LA REPRÉSENTATION RESTE RELATIVEMENT STABLE

Selon les statuts de la fédération, «La composition globale des instances de la fédération, BDFN et CDFN, assure une représentation pluraliste et traduit la diversité des choix que les syndiqués expriment à travers le vote fédéral d'orientation. L'expression majoritaire des syndiqués est respectée dans leur composition numérique ; une seule tendance ne peut cependant à elle seule disposer de plus de la moitié plus un des sièges et une tendance minoritaire ne peut disposer d'une minorité de blocage».

Et donc cela impose qu'aucune tendance nationale ne peut à elle seule disposer de plus de la moitié des sièges dans les instances et toute décision requiert une majori-

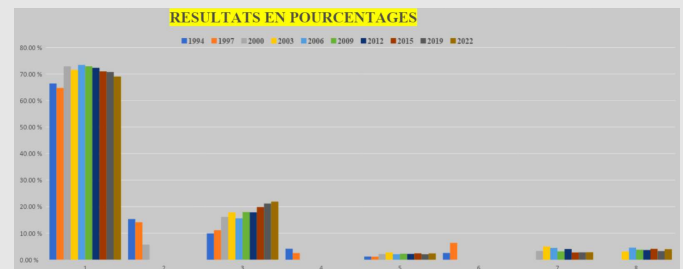
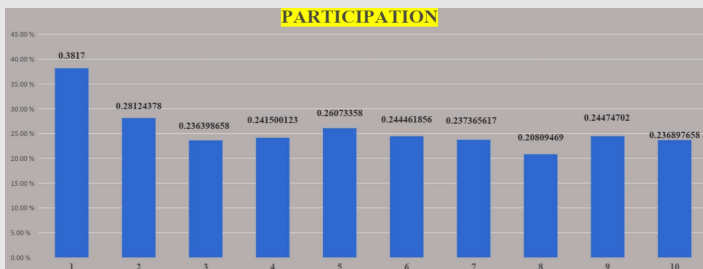
té qualifiée de 70 % ; l'une des conséquences est corollairement qu'aucune tendance ou aucun syndicat ne peut disposer des 30 % de sièges qui pourraient constituer une minorité de blocage, une acceptation d'une ample limitation de leur représentation dans les instances pour les syndicats à fort effectif et d'une «surreprésentation» des syndicats à faible effectif.

Ces règles ont permis à la FSU de se doter de directions pluralistes et de fonctionner dans l'esprit qui avait «été celui de sa fondation».

Le CDFN compte une centaine de membres et comporte autant de membres suppléants que de membres titulaires.

La répartition des sièges est la suivante : les syndicats nationaux disposent de la moitié des sièges ; 30 % sont consacrés à la représentation des

FSU 2022		Orientation fédérale nationale									
		inscrits	votants	bl./nuls	exprimés	UA et sans tendance	initiative EE	FU	URIS	EMANCIPATION	
1	total	153 007	36 247	1 101	35 146	24 266	7 681	831	980	1 381	
2			23,7%	3,04 %		69,0%	21,9%	2,4%	2,8%	3,9%	
3	EPA	112	45	6	39	30	4	2	0	3	
4	SNAC	227	108	17	91	35	33	5	6	12	
5	SNASUB	3039	436	11	425	232	82	37	52	22	
7	SNCS	1170	384	11	373	243	51	41	25	13	
8	SNE-FSU	814	210	7	203	133	32	10	11	10	
9	SNEP	9596	2 669	47	2 622	2367	155	38	28	34	
10	SNEPAP	317	22	1	21	16	4	0	0	1	
11	SNES	54392	14 194	499	13 695	10426	2090	261	336	582	
12	SNESUP	5237	875	34	841	473	302	20	18	28	
13	SNETAP	3584	1 031	82	949	547	132	97	108	65	
14	SNICS	1387	206	11	195	162	21	2	7	3	
15	SNPES-PJJ	824	102	1	101	4	89	0	1	7	
16	SUI	190	62	1	61	55	5	1	0	0	
17	SNUASFP	290	91	8	83	54	14	6	5	4	
18	SNUEP	3764	357	7	350	247	54	16	22	11	
19	SNUIPP	52572	13 684	309	13 375	8039	4324	222	282	508	
20	SNUITAM	570	132	4	128	47	58	7	9	7	
21	SNUP CDC	66	5	1	4	4	0	0	0	0	
22	SNUPDEN	92	45	1	44	38	6	0	0	0	
23	SNUTEFI	3019	320	8	312	167	88	19	13	25	
	SNUTER	11745	1 245	34	1 211	924	137	47	57	46	
	SUPMAE	41	24	1	23	23	0	0	0	0	



sections départementales ; 20 % sont consacrés à la représentation des tendances.

Au dernières élections, en 2022, 5 tendances présentaient des listes : «Ecole Emancipée» (EE), «Emancipation», «Front Unique» (FU), «Pour la Reconquête d'un Syndicalisme indépendant» (PRSI) et «Unité et Action et sans tendance» (UA).

Les résultats sont restés dans la continuité de ceux obtenus depuis la création de la FSU : Depuis 30 ans, les tendances "résiduelles" de l'ex FEN, ont disparu («Unité Indépendance et Démocratie» UID et ses avatars par exemple). Les tentatives de création d'autres tendances que les historiques n'ont pas abouti dans la durée, sauf la scission d'EE, ayant conduit à la création d'Emancipation.

Le centre de gravité de la FSU s'est déplacé.

A la création de la Fédération, EE, qui intègre à cette époque ce qui est devenu Emancipation, fait moins de 10 %. EE seule fait aujourd'hui plus de 20 %, à quoi il faut ajouter, pour comparer, les 4 % d'Emancipation.

En voix, depuis la création de la FSU, 22 000 inscrits de plus, UA a perdu 8000 voix, EE en a gagné un peu plus de 2500.

Entre 2019 et 2021, UA est passé en dessous des 70 %. Dans un cas comme dans l'autre, c'est un symbole en raison de la majorité qualifiée pour la prise de décision dans les instances. EE était passé au dessus des 20 % en 2019.

Le poids de FU ne varie pas beaucoup dans le temps, une petite poussée en 2003, non confirmée depuis.

Le poids d'URIS est stable depuis 2015, après quelques variations anecdotiques. Emancipation, après une poussée en 2006, tourne autour du même score depuis 2009, un coup au dessus, un coup en dessous.

La participation a été de 38 % en 1994, dans l'euphorie de la création, elle est passée à autour de 24 % (+/- 0,5 pts) depuis 2009, avec un creux à 21% en 2015. On voit bien que cette participation varie beaucoup d'un SN à l'autre et que la question de l'orientation fédérale pèse bien peu pour certains.

De façon un peu caricaturale, les bastions UA sont dans le second degré, le bastion d'EE est le 1^{er} degré où elle pèse plus que la moitié d'UA.

EE peut être très présente dans d'autres syndicats : SNESup, SNAC, SNUITAM, SNUTEFI...

Jacques Lacroix et Thierry Reygades

FSU 1994	Orientation fédérale nationale										
	inscrits	votants	bl./nuls	exprimés	UA et ...	AUTREMENT	EE	PSUID	FU	Coll Unit	Abstent
total	131442	50172	1472	48700	32355	7446	4828	2010	580	1239	242
Pourcentage		38,17 %			66,44 %	15,29 %	9,91 %	4,13 %	1,19 %	2,54 %	0,50 %
EPA	142	102	2	100	7	0	2	1	0	90	
SNAP-FNSP	46	26	1	25	4	12	4	0	1	4	
SNASUB	1344	425	8	417	305	45	37	11	0	19	
SNEP	8149	2452	71	2381	2074	56	124	75	14	38	
SNES	58611	27077	1171	25906	19913	1405	2687	1111	283	507	
SNESUP	4567	1287	85	1202	879	29	182	67	14	31	
SNETAA	15276	5802	0	5802	197	4985	91	384	108	37	
SNETAP	3286	1514	0	1514	462	633	55	82	13	27	242
SNICS	501	140	15	125	68	12	9	27	0	9	
SNPES-PJJ	1058	447	58	389	124	17	133	36	3	76	
SNPIEN	162	59	54	5	5	0	0	0	0	0	
SNPIUFM	676	50	3	47	30	13	2	1	1	0	
SNUIPP	37419	10739	0	10739	8271	238	1498	214	143	375	
SNUASEN	205	52	4	48	16	1	4	1	0	26	

LES TENDANCES

CE QU'EN DISENT DEUX SD

Unité et Action a demandé à deux militantes responsables de leur syndicat national respectif et de la FSU comment et pourquoi elles se reconnaissent dans Unité et Action.

Fabienne Rouvrais, co-SD de la FSU 92 (SD collégiale SNUipp-SNES-SNEP depuis cette rentrée) et co-SD du SNUipp 92 et **Elodie Lagarde**, co-secrétaire départementale du SNES-FSU Dordogne et secrétaire départementale de la FSU Dordogne

Comment êtes vous venues à la tendance Unité et Action ? En quoi vous-y reconnaissez vous ?

Fabienne Rouvrais : Je n'y suis pas venue tout de suite. Depuis mon adhésion, je me reconnais dans les écrits de la tendance mais je me considérais plutôt sans tendance, par manque de connaissance de ce que sont les tendances et de leur utilité.



Au fur et à mesure de mes prises de responsabilités au sein de mon syndicat et de la fédération, j'ai commencé à envisager les choses autrement. Ce n'est que récemment, lors de quelques conseils nationaux de mon syndicat puis de son congrès, que j'ai commencé à participer aux réunions de la tendance. Ce qui me correspond, c'est la volonté d'être au plus près du terrain, de façon à réellement porter la parole de notre profession, et d'envisager les actions de la façon la plus majoritaire possible.

Elodie Lagarde : Je suis venue à Unité Action par hasard. Lorsque j'ai commencé à militer il y a quelques années, je ne connaissais pas le fonctionnement des tendances.



Ce sont des camarades UA qui m'ont fait découvrir les tendances. Assez rapidement, je me suis reconnue dans la tendance UA.

Sa volonté d'unité, de rassembler les collègues, de trouver un juste point d'équilibre dans nos revendications malgré des différences d'opinions correspondent parfaitement à ma conception du militantisme syndical.

Quels sont les avantages d'un fonctionnement en tendances selon vous ?

Elodie Lagarde : Le fonctionnement en tendances est l'essence

même de ce qui fait, selon moi, la force de notre organisation syndicale, à savoir son fonctionnement démocratique. Il permet d'enrichir nos débats, de faire sans cesse bouger nos lignes internes et donc d'être au plus près des attentes des collègues et de faire évoluer régulièrement nos revendications pour une autre école et un service public de qualité.

Fabienne Rouvrais : Là encore, ce n'était pas évident dans ma construction syndicale.

Ce fonctionnement permet d'éviter que la volonté d'une petite majorité l'emporte sur la volonté de tous-tes.

Le grand intérêt en est la recherche de la synthèse, capable de mobiliser l'ensemble des énergies, en rompant avec le fait majoritaire.

Les tendances permettent à tous-tes de s'exprimer au sein de notre fédération en associant l'ensemble des syndiqué-es aux décisions.

En effet, la synthèse n'est jamais une négation de ce que porte une minorité, mais bien une construction dans laquelle tout le monde doit se retrouver.

La synthèse est une posture politique et éthique, et une posture intellectuelle : comment construire du commun avec des choses différentes ?

Quelles en sont les limites ?

Fabienne Rouvrais : Bien sûr, il y a des limites à l'expression de notre démocratie organisée en tendances. Celle que je vois avant tout, au regard de mon parcours, est le manque d'information et de compréhension de ce que sont les tendances. Pour cela, nous avons besoin de connaître l'histoire de notre fédération et de notre syndicat, afin de bien comprendre les avantages de ce fonctionnement.

Il nous reste donc encore du chemin, ensemble.

Elodie Lagarde : Le fonctionnement en tendances a les défauts de ses qualités...

Les débats peuvent parfois s'éterniser et s'enliser dans des détails, voir quelques querelles qui peuvent par moment paraître hors-sol.

Mais c'est le propre des débats démocratiques.

Il y a forcément des discussions moins fructueuses.

Sans doute, faut-il passer par ces moments pour faire avancer nos idées !

LES TENDANCES

AU SNUIPP ET AU SNUTER

Enjeux a demandé à deux syndicats quelle y était la place des tendances et comment s'organisaient les débats d'orientation. Guislaine David et Nicolas Wallet ont répondu pour le SNUipp-FSU et Didier Bourgoïn pour le SNUTER.

Quelle est la place des tendances au SNUipp et comment se déclinent les débats d'orientation ?

Guislaine David et Nicolas Wallet : Lors du congrès d'Aubagne, en juin 1993, un an après la création du SNUipp c'est le fonctionnement même du syndicat qui est défini, avec le concept de la synthèse.

La synthèse implique de mener un débat, en confrontant des orientations, afin de prendre en compte les avis divergents.

Cela conduit à un tempo syndical en différé, chaque décision nécessitant un débat avant la rédaction d'une synthèse.

Les fondateurs et fondatrices du SNUipp l'ont pensé comme un moyen d'empêcher la poursuite du fait majoritaire en vigueur à la FEN.

L'explication de cette synthèse restera d'ailleurs en bonne place dans le préambule de nos statuts : "*Quelques grandes idées-forces ont guidé notre démarche : la volonté de faire en commun, en gérant nos différences comme source d'enrichissement et non comme source d'affrontements, en recherchant à chaque instant la synthèse capable de mobiliser l'ensemble des énergies, en rompant avec le fait majoritaire qui conduit une partie d'un syndicat très peu supérieure à 50 % à dicter sa loi aux 49 % restants*".

L'idée de la synthèse est de donner corps à un principe : le syndicat appartient à l'ensemble de ses membres et toutes et tous peuvent s'y retrouver.

Il s'agit alors de faire en sorte que chacun et chacune participent ou en tout cas de se donner les moyens de le faire.

C'est aussi l'idée que nos écrits ne sont pas figés, elle se débat et se discute au sein du syndicat.

Le débat a donc une place primordiale, il a pour objectif de toujours chercher à aboutir à une synthèse.

Cela implique qu'il n'y ait pas de mandat "impératif" et que chacun accepte d'avancer vers l'autre.

Ce travail continu entre militant-es UA et militant-es EE, même si cela n'est pas toujours simple, permet des échanges riches.

Notre synthèse est donc à la fois une des valeurs fondamentales et la condition de son existence pour notre syndicalisme unitaire et pluraliste.



Guislaine David et Nicolas Wallet

Quelle est la place de UA dans la construction de cette synthèse avec EE au sein du SNUipp-FSU ?

Unité & Action se trouve en position majoritaire au sein du SNUipp-FSU, on pourrait alors naturellement penser que la synthèse va être plus simple à gérer et notre positionnement sera plus simple à être défendu.

Mais ce n'est pas le cas parce que la synthèse est exigeante, elle nécessite de toujours être rediscutée, de mener à terme le débat pour trouver à chaque fois une voie de passage.

Ce qui fait notre marque de fabrique à Unité & Action, c'est d'être toujours au plus près des revendications des personnels. Partir du métier et des conditions de travail, s'attacher à la réalité des écoles et de la profession, c'est se mettre en position de rassembler les collègues pour porter une position majoritaire et peser dans le rapport de force face au ministère ou au gouvernement.

La consultation de la profession est très souvent un préalable pour ne pas être "hors sol", avec toujours pour objectif de faire avec la profession et de prendre en main la question de nos métiers.

A l'opposé de postures relevant parfois de l'incantation, réussir une mobilisation n'est possible que si l'on entraîne la majorité de la profession derrière soi.

Ainsi la place d'UA dans la construction de la synthèse au SNUipp-FSU est de faire prendre en compte l'avis de la majorité sans l'imposer et en tenant compte des autres positionnements.





Quelle est la place des tendances au SNUTER et comment se déclinent les débats d'orientation ?

Cette question est importante et surtout structurante car à notre arrivée à la FSU nous savions que la fédération était organisée autour d'un triptyque SN, SD et tendances. Le mot "tendance" évoque à coup sûr des références idéologiques arrêtées et certain-es ont pensé que cela pouvait conduire à un dogmatisme peu propice à un fonctionnement serein. Certain-es préfèrent le terme "courants de pensée" qui rassemble des camarades ayant par ailleurs des convictions différentes, mais susceptibles de se rassembler sur des objectifs communs.

Mais là aussi est-il nécessaire d'avoir des débats sur des convictions différentes au détriment d'objectifs communs.

Car dans les deux cas, et on peut souvent s'en rendre compte dans les débats fédéraux, chacun-e essaie de tirer la couverture à lui et de faire avancer ses orientations, ses convictions, dans un affrontement idéologique qui prend le pas sur l'essentiel, l'ADN du syndicalisme : la défense de la classe ouvrière.

Comme le chantait Brassens "Mourir pour des idées d'accord mais de mort lente !". Et ce qui est présenté au final comme la synthèse n'en a parfois que le nom, laissant un goût amer à celui ou celle qui se retrouve minoritaire et obligé de faire des concessions (ou pas !) ou de mettre ses orientations dans sa poche avec son mouchoir par dessus sans bien savoir pourquoi, ce qui peut générer un sentiment d'incompréhension et/ou de frustration pas toujours favorable à la cohésion d'une structure (sans compter parfois d'avoir le sentiment d'avoir perdu la bataille...).

Nous avons pensé, à l'époque, que nous n'avions pas besoin de "conflits inutiles" n'ayant pas pour la plupart d'entre nous la maîtrise de ce type de fonctionnement où chacun-e arrive avec sa stratégie et est à la manœuvre pour arriver à son objectif. Il faut en effet pour que cela soit efficace que l'exercice soit compris et ne tourne pas rapidement au pugilat, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas inscrire ce type de fonctionnement dans nos statuts... et cela ne nous empêche nullement d'avoir des débats et donc des mandats!! Pour être clair je suis à UetA mais "mon ennemi de classe" n'est pas à EE!! Or on peut parfois ressentir des antagonismes qui sont liés à

l'histoire politique propre à chaque tendance, antagonismes qui, de mon point de vue, sont accentués par un mécanisme de confrontation clivante pas forcément nécessaire dans la période. Nos collègues attendent avant tout de nous une forme d'efficacité dans la défense de leurs intérêts aussi individuels que collectifs.

La FSU est clairement organisée en tendances, comment l'organisation du SNUTER s'imbrique-t-elle dans ce contexte, en particulier pour la préparation des instances fédérales ?

C'est en gros ce que je disais précédemment...

Nos congrès définissent démocratiquement nos orientations et nos mandats et c'est ce qui constitue le fil à plomb qui sert à déterminer nos votes lorsque nous siégeons dans les instances fédérales.

Nous n'avons pas besoin d'être organisé en tendance pour cela... De plus lors du dernier congrès fédéral, à l'issue du vote d'orientation, nous savons quel est le poids de chaque tendance dans le SNUTER.

Cela sert aussi à déterminer le vote de la délégation sur des questions pour lesquelles nos mandats sont muets.

Ce n'est pas forcément toujours très facile et nous oblige à des échanges dans la délégation... mais avec près de 80% de votes U et A

lors de la préparation du congrès de Metz ce n'est pas aussi compliqué que cela.

En même temps il n'est pas question "d'écraser" qui que ce soit et il faut alors entendre les arguments parfois très pertinents qui permettent d'affiner un vote qui sera le plus représentatif des orientations du SNUTER. Par exemple sur certaines questions nous pouvons voter 4 pour 1 contre et 1 NPPV parce que cela représente un vote équilibré dans le SNUTER respectueux des différents équilibres internes.

Nous avons aussi bien sûr des camarades du SNUTER qui sont dans les délégations des différentes tendances dans les instances fédérales et nous respectons bien sûr leur engagement dans le fonctionnement du SNUTER.



Didier Bourgoin